

Application du couvre-feu : les acteurs privés et publics des secteurs culturels et créatifs appellent solennellement le Gouvernement à faire preuve de souplesse

Les mesures de couvre-feu en Ile-de-France et dans 8 métropoles annoncées le 14 octobre par le Gouvernement pour protéger la santé des Français **pourraient avoir des conséquences catastrophiques pour la vie culturelle, les artistes et les créateurs**, déjà gravement fragilisés par les restrictions liées à la première vague de la Covid-19.

Le mouvement France Créative, qui rassemble les acteurs publics et privés de toutes les filières des secteurs culturels et créatifs, **appelle solennellement aujourd'hui le Président de la République et le Premier Ministre à faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre de ces mesures afin de ne pas condamner la vie culturelle de notre pays**. En effet, sans cette souplesse, le couvre-feu aurait des conséquences catastrophiques pour tous les acteurs de la culture (cinéma, spectacle, théâtre...) et serait une épreuve supplémentaire pour les Français dans cette période extrêmement difficile.

Les acteurs de la culture et notamment les professionnels du spectacle ont pleinement conscience de l'importance du respect des contraintes sanitaires. Ils l'ont prouvé par leur conduite exemplaire ces derniers mois durant lesquels ils ont mis en place des mesures strictes dans le respect scrupuleux des règles déterminées au plus haut niveau de l'Etat. Ces mesures ont fait la preuve de leur efficacité en termes de prévention et de respect des gestes barrière. **Les lieux de spectacle sont aujourd'hui des lieux sûrs**.

Les professionnels sont évidemment prêts à s'engager pour garantir le maintien et même le renforcement de ces mesures.

En retour, ils demandent **que les mesures de couvre-feu soient appliquées avec souplesse, bon sens et discernement**, en considérant par exemple que les personnes rentrant chez elles en provenance d'un spectacle terminé avant 21h ne soient pas exposées à une contravention, le principe du billet valant laisser-passer sur le modèle de la décision annoncée sur les billets de train.

Les membres de France Créative demandent à poursuivre sans délai le dialogue avec le Gouvernement qui avait été ouvert hier avec la Ministre de la Culture afin de trouver une solution équilibrée dans le strict respect des nécessités sanitaires, et dans le souci de la préservation d'un secteur essentiel pour la France et les Français, contributeur important à l'activité économique du pays et à son rayonnement international.

A propos de France Créative

Créé en 2012, France Créative est le regroupement des acteurs de toutes les filières des secteurs culturels et créatifs ayant fait émerger dans le débat national et européen le poids de l'économie culturelle et créative par la publication de plusieurs panoramas économiques. La réussite de cette initiative, reprise au niveau européen et mondial, et la nécessité de pouvoir disposer d'une plateforme commune pour peser dans le débat national, ont conduit les membres de France Créative à se constituer en association loi 1901 afin de devenir un acteur incontournable du monde de la culture, de la création et des industries culturelles et créatives.